

SOMMAIRE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Gfi Informatique GRAND-OUEST et
Gfi Informatique SUD-OUEST retournent aux urnes ! Page 2



ACTUALITÉS DES CSE & CSSCT

Gfi Informatique ILE DE France : Chèques cadeaux de Noël Page 3
Gfi PROGICIELS : Situation économique Page 3
Gfi Informatique RHÔNE-ALPES : Alerte ! Page 4

SUIVI ACCORD ARTT

CP PERDUS OU PAS ? Page 5

SUIVI ACCORD ASTREINTES

Page 5

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

HEURES CPF ANNÉE 2017 Page 6

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

MOBILISEZ VOS HEURES DE DIF AVANT 2021 ! Page 6



AGIRC-ARRCO

EX-GFI-BUS, LA GALÈRE... Page 7

INFODROIT

CALENDRIER DU SECOND SEMESTRE Page 7

SEXISME

Page 8

CONTACT CFDT

page 9



GROUPE GFI

S'ENGAGER POUR CHACUN·E
AGIR POUR TOU·TES

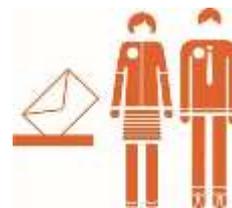


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Gfi Informatique GRAND-OUEST et Gfi Informatique SUD-OUEST retournent aux urnes !

Les élections des CSE des établissements GFI Informatique Grand-Ouest et GFI Informatique Sud-Ouest ont été annulées par le Tribunal d'Instance (cf notre communication du mois de mai). En conséquence de nouvelles élections ont été organisées pour ces deux établissements.



MERCI !

Merci à toutes les électrices et tous les électeurs qui nous font confiance.



VOS ÉLU.E.S CFDT

Gfi Informatique GRAND-OUEST

Titulaires : Georges LANDRY, Christel BOUDINOT et Flavien CID

Suppléant.e.s : Catherine PINAL et Gaetan RYCKEBOER



Gfi Informatique SUD-OUEST

Titulaires : Michel DESBEAUX, Marie Claire TONIUTTI, Pascal FOSSE, Dominique CASTELLE BANIS, Jean Philippe TONIUTTI et Chrystèle TAVE.

Suppléant.e.s : Jamilla THOMAS, Didier POUSSON, Mireille BADOUX SOMMER, Antonio JORDAN, Virginie DELAHAYE, Francois COSTES et Veronique LAVAUD



ACTUALITÉS DES CSE & CSSCT

Actualités de vos **CSE** Comités Économiques et Sociaux et de vos **CSSCT** Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.



Gfi Informatique ILE DE FRANCE

Chèques cadeaux de Noël

Cette année, le choix de vos élu.e.s s'est porté sur la **carte ILLICADO**. Le montant crédité sur la carte est de **100 € pour le/la salarié.e**, et il est ajouté **50 € pour chacun de ses enfants de moins de 16 ans**. La carte étant nominative, il faut s'inscrire sur le site du CSE pour en bénéficier (avec ou sans enfant). Pour chaque enfant, il faut joindre un justificatif. Cette carte permet des achats en magasins, ainsi que sur internet (Amazon, Cdiscount...).

S'inscrire pour recevoir les chèques cadeaux : <https://www.ce-gfi-idf.com/com/page/430>



- ✓ Avec ou sans enfant, vous devez vous inscrire pour recevoir vos chèques cadeaux.
- ✓ La direction ne fournit plus le fichier des enfants depuis l'entrée en vigueur du RGPD, vous devez donc fournir un justificatif pour chaque enfant.
- ✓ Le numéro de dossier d'inscription servira de code pour activer les cartes. Conservez-le précieusement !

Gfi PROGICIELS

Situation économique :

Si on ne regarde que le volume financier, la situation est bonne, elle se maintient sur l'année écoulée, voire est en augmentation. Mais en analysant l'activité, l'amélioration est souvent due à des opérations exceptionnelles comme par exemple sur la division finance, la signature du CNFPT qui apporte un nombre important de licence SSP, pour GFI CLEVA (ex INT) c'est le contrat CFE, pour Chronotime, c'est la signature avec le ministère de l'intérieur (1,5 M de licences).



Effectifs :

Nous constatons que la sous-traitance est utilisée pour compenser la difficulté de GFI à recruter.

Pour le projet de migration SSP CNFPT, 80 % va se réaliser à CASANBLANCA. Pour Chronotime, on arrive à plus de 50 % de sous-traitance à Alicante. Sur la division RH, il y a 24 personnes sur Montpellier (13 astre RH et 11 Gfi4RH) et 15 personnes à Casablanca (6 astre RH et 9 Gfi4RH)...

Nous constatons que les effectifs sont en baisse. Sur l'UES GFI on passe de 9724 à 9620 personnes en 6 mois, sur Progiciels, on passe de 1041 à 998. C'est exceptionnel pour cette activité d'éditeur de logiciels qui demande une certaine stabilité des équipes.

Sur le site de Saint-Ouen, les bureaux se vident, on passe de 179 à 162, soit 10% en moins, dont 13 démissions...

Espérons que la courbe s'inverse sur le second semestre, il est prévu, fin juin, 25 embauches par les RH, combien vont rester ?

Les conditions de travail se détériorent dans les équipes, la perte de connaissance s'accroît à chaque départ (démission, retraite...).



ACTUALITÉS DES CSE & CSSCT

Actualités de vos **CSE** Comités Économiques et Sociaux et de vos **CSSCT** Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Gfi Informatique RHÔNE-ALPES

Alerte !

Une baisse de charge des équipes ex Garsys (Saint Chamond, Troyes et Saint Macaire) est annoncée dans un contexte de situation économique préoccupante.

Suite à l'annonce faite aux équipes concernées d'une réduction de prestations de clients de manière très importante et relativement soudaine, les Délégués Syndicaux de quatre Organisations Syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et SOLIDAIRES) ont interpellé la Direction sur les conséquences sociales prévisibles : réaffectation des salarié.e.s, augmentation des durées de trajet, intermissions, augmentation du stress... etc.

Ces événements non anticipés par la Direction s'inscrivent dans le contexte d'une situation économique inquiétante de l'établissement, qui a été dénoncée fermement par les instances représentatives du personnel (Organisations syndicales et CSE).

Les Délégués Syndicaux ont enjoint la Direction de prendre toutes les dispositions nécessaires en urgence, pour : maintenir tous les emplois de la région, ne pas imposer des conditions de travail dégradées aux personnes impactées, assurer une information régulière du CSE.

Analyse de la Direction :

La réponse de la Direction se veut rassurante, tout à fait rassurante : Excellente compétitivité de Gfi, gains de nouveaux marchés, forte dynamique du bassin grenoblois...Mais aussi la création d'un centre de compétences mutualisées, un plan ambitieux de formation vers des certifications Cloud AWS et AZURE (objectif 40 personnes certifiées avant la fin de l'année).

La Direction invite à se rapprocher des manager et/ou RRH pour planifier vos évolutions de compétences, de responsabilité... ou... de région.

Vos représentants restent attentifs à la situation

Nous resterons attentifs et vigilants, car si la réponse de la Direction qui se veut rassurante, ne peut que nous inquiéter davantage, lorsque la proposition ultime est une mutation !

Si vous êtes directement concerné.e, n'hésitez pas à contacter, notre Délégué Syndical de la région Rhône Alpes :

Stéphane GLAÇON cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com **06 59 33 97 05**



SUIVI ACCORD ARTT

CP PERDUS OU PAS ?

Depuis des années, la CFDT demande que la lumière soit faite sur les CP (Congés Payés) non pris par les salarié.e.s au 31 mai. Car, les CP non pris à cette date sont légalement perdus. La Direction nous explique que ces CP sont non pris, dans le cadre d'un accord entre le manager et le/la salarié.e et que le manager accorde ensuite des AA (Absence autorisée).



Concernant les CP non pris au 31 mai, le rapport indique que :

- ✓ Pour les 6 947 personnes de l'UES, la moyenne du solde de CP est de 0,5 CP. Nous pouvons donc en déduire que (6 947 x 0,5) 3 473 CP n'ont pas été pris.
- ✓ 732 personnes, soit 10% de l'effectif de l'UES, ont un solde de CP au 31 mai. Nous pouvons donc en déduire que les 732 personnes, ont en moyenne 4,75 CP non pris au 31 mai.

La CFDT a demandé la visibilité sur les AA. Enfin, dans le dernier rapport fourni à la commission de suivi de l'accord ARTT, des chiffres sont donnés concernant les AA :

- ✓ 3 193 personnes ont bénéficié de 3 736 jours de AA. Soit une moyenne de 1,17 AA par personne qui en a bénéficié.

Des questions subsistent :

- ✓ Les personnes qui ont bénéficié de AA sont-elles celles qui avaient un solde de CP au 31 mai ?
- ✓ La période de prise des AA est-elle postérieure au 31 mai ?



Si le contenu du rapport a avancé sur le sujet, il ne répond pas à nos interrogations. Aussi, la CFDT demande que les personnes dont le compteur de CP n'est pas à zéro au 31 mai, soient croisées avec les personnes qui ont bénéficié de AA sur la période de juin à décembre qui suit. Et ainsi de faire ressortir les personnes qui ont un solde de CP positif au 31 mai et qui n'ont pas bénéficié de AA en nombre au moins identique.

SUIVI ACCORD ASTREINTES

La réunion du mois de juillet a fait ressortir plusieurs points marquants :

- ✓ Des dépassements de plus de 140 jours principalement sur IS et Outsourcing.
- ✓ Des indicateurs absents du rapport.
- ✓ Des informations erronées qui faussent l'analyse.



Aussi, il a été convenu de réunir à nouveau cette commission de suivi au mois d'octobre, avec toutes les informations nécessaires.



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

HEURES CPF ANNÉE 2017

Les heures 2017 portées au CPF de certain.e.s salarié.e.s ne sont toujours pas mises à jour. **La CFDT demande une énième fois la régularisation.**

La Direction convient que cette situation n'est pas satisfaisante tant pour les salarié.e.s que pour le service formation.



Elle indique que la procédure de régularisation collective est plus complexe qu'imaginée initialement, et ce pour plusieurs raisons : changement d'interlocuteur à la Caisse des dépôts et consignations, lourdeur administrative et complexités du dossier de régularisation, incertitudes sur certains points.

La Caisse des dépôts et consignations a bien reçu nos fichiers et nos éléments de réponse, et nous attendons la régularisation.

Même si la situation n'est pas convenable, la Direction nous garantit que **les salarié.e.s émettant des projets de formation via leur CPF ne subissent pas la sous-alimentation de leur CPF** dans la mesure où les compteurs sont abondés par le FAFIEC en cas de mobilisation.



RÉGULARISATION EN COURS

A l'heure où nous rédigeons cette communication, nous apprenons que des salarié.e.s constatent que leurs comptes d'heures est régularisé. Espérons que tous les comptes seront rapidement corrigés !

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

MOBILISEZ VOS HEURES DE DIF AVANT 2021 !



Le droit individuel à la formation (DIF) a été remplacé en 2015 par le compte personnel de formation (CPF). Lors du passage au CPF, tou.te.s les salarié.e.s qui avaient capitalisé des heures de formation se sont vu remettre par leur employeur une attestation les informant de leur soldes d'heures. A défaut, cette information était indiquée sur le bulletin de paie de décembre 2014.

Mais, saviez-vous que les heures capitalisées au titre du DIF, et non consommées, sont **mobilisables jusqu'au 31 décembre 2020 ? Après cette date elles seront perdues !**

EN SAVOIR PLUS ▶

Moncompteactivite.gouv.fr

AGIRC-ARRCO

EX-GFI-BUS, LA GALÈRE...

Rappels



- ✓ Les salarié-e-s ex-Gfi-BUS ont une visibilité restreinte de leurs points de retraite complémentaire en consultation sur le site de l'AGIRC-ARRCO. En effet, la dernière date « visible » est le 30/09/2015, date de la TUP de Gfi-BUS dans Gfi informatique.
- ✓ Nous avons signalé cette anomalie. La Direction confirme avoir effectué les déclarations, mais qu'en juin 2017, Humanis a informé qu'elle devait traiter de manière manuelle les paies décalées des exercices 2015 et 2016. La Direction a demandé à Humanis de procéder au dit traitement dans les meilleurs délais.
- ✓ En avril dernier, nous avons contacté directement Humanis, qui a confirmé que les déclarations annuelles des salaires 2015 et 2016 ont bien été réceptionnées. Le traitement de celles-ci s'effectuera avant fin juin.

Ça avance...



Nous avons constaté que la situation s'améliore. En effet, les points de 2017 sont maintenant cumulés. Cependant il manque toujours la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016.

Nous continuons à travailler sur ce dossier, et vous tiendrons informé.e.s.

A suivre, donc...

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter **Didier POUSSON** cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

INFODROIT

Les réunions INFODROIT organisées par la CFDT, sont ouvertes à tou.te.s.

CALENDRIER DU SECOND SEMESTRE



Paris 1 ^{er} octobre	Congés et absences
Evry 1 ^{er} octobre	Gérer les premières réunions du CSE
Melun 9 octobre	Actualité du droit syndical
La défense 24 octobre	Procédures et sanctions disciplinaires
Bobigny 5 novembre	Egalité de rémunérations et discriminations
Créteil 5 novembre	Gérer les premières réunions du CSE
Paris 10 décembre	Bilan social de l'année 2019
La défense 12 décembre	Bilan social de l'année 2019



ile-de-France.cfdt.fr



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI

SEXISME



Cfdt:
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

*Ma collègue est
décorative
silencieuse*

**CE N'EST PAS PARCE
C'EST DIT AVEC LES FORMES,
QUE CE N'EST PAS DU
SEXISME* !**

F3C.CFDT.FR

*ATTITUDE DISCRIMINATOIRE FONDÉE SUR LE SEXE, SOUVENT À L'ENCONTRE DES FEMMES, QUI NIE LE DROIT À LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ DES ÊTRES HUMAINS.

Cfdt:
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Si vous aviez

un homme
dans votre équipe,
vous seriez
plus crédible.

**CE N'EST PAS PARCE
C'EST DIT AVEC LES FORMES,
QUE CE N'EST PAS DU
SEXISME* !**

F3C.CFDT.FR

*ATTITUDE DISCRIMINATOIRE FONDÉE SUR LE SEXE, SOUVENT À L'ENCONTRE DES FEMMES, QUI NIE LE DROIT À LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ DES ÊTRES HUMAINS.



CONTACT CFDT

Site de la CFDT Gfi : <http://cfdtgfi.jimdo.com/>

Vos représentant-e.s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

Gfi Informatique

Est Fabrice DEMORI f.demori@hotmail.fr

Grand Ouest Gaétan RYCKEBOER ouest.cfdtgfi@gmail.com

Ile de France Yassine FARES avec.cfdt.gfi@gmail.com

Consuelo FELIU LLOMBART gfi.cfdt@gmail.com

Patrick LOU lou.cfdt@free.fr

Méditerranée Christophe SIMON cfdt.med@gmail.com 07 81 75 43 01

Nord Isabelle LUSZCZYK cfdtgfinord@gmail.com 06 32 27 96 70

Jean-Paul PORTOFERRI jpportoferri@hotmail.fr 06 81 50 25 52

Rhône Alpes Stéphane GLAÇON cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com 06 59 33 97 05

Sud-Ouest Didier POUSSON cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

Marie-Claire TONIUTTI cfdtgfiit@gmail.com

Gfi PROGICIELS

Reims Éric CASTELAIN eric51.cfdt@gmail.com 07 67 09 18 38

Hors UES Business Document Dominique BERNARDINI cfdt.bdoc@gmail.com 06 11 78 72 93

Être informé-e par la CFDT

Pour être régulièrement informé-e, par vos représentant-e.s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr.

Adhérer à la CFDT

Contactez les représentant-e.s **CFDT** de votre périmètre.

Vous avez adhéré à la CFDT avant d'être salarié-e Gfi, signalez-vous auprès des représentant-e.s **CFDT** de votre périmètre.



RÉPONSES À LA CARTE

Des questions
de tous ordres
et un suivi rigoureux
des réponses faites aux
adhérents,
un seul numéro :

0969 39 19 39